Ile de France
38, rue des frères flavien
75020 PARIS
Tél : 01 55 82 18 26
snu.idf@pole-emploi.fr

Syndicat National Unitaire
Pôle Emploi

FSU

Fédération
Syndicale
Unitaire

www.snutefifsu.org

Paris, le 16 Mars 2011

ECHOS du CE Ile de France

« Tous les hommes désirent naturellement savoir » *Aristote*

SUIVI DE L'ACTIVITE DE POLE EMPLOI

- Dans un univers où seuls les indicateurs chiffrés sont pris en compte, finalement c'est simple quand ceux-ci sont mauvais, il suffit de les changer et tout va mieux.
  Ainsi les « taux de décroché » qui connaissent une hausse dont le DR se félicite et ce uniquement en modifiant les priorités et les plannings.
  Merveilleux non ?
  Quand on nous dit que les chiffres veulent dire quelque chose …

  Les plateformes MRS n'ont pas atteint le nombre de recrutements attendus.
  A qui la faute ?
  A certains qui appliquent trop bien la méthode et ne veulent pas la pervertir ?
  A une plateforme vraiment mauvaise ?
  Alors les objectifs inatteignables vont l'être encore plus : Raymond Lagré croit en la MRS à tel point qu'elle pourrait être délocalisée en agence.
  Quand on ne veut pas que ça marche, on éteint la lumière !

- Quant aux taux de décision et aux instances (demandes d'allocations traitées ou en souffrance) la DR juge que si ils sont aussi en progression en ce début 2011, c'est plutôt dû à une « saisonnalité » de ces indicateurs !!

- Pour ce qui est des POPS la DR ne peut jurer que ses objectifs sont réalistes car elle est incapable de dire combien ont été réalisés en 2010 ou en Janvier 2011. Elle promet qu'un jour prochain elle donnera les chiffres !!!

POINT RH

- La DR l'annonce, suite aux arbitrages nationaux, ce sont à minima 150 ETP CDD et 20 ETP en CDI, qui seront dégraissés des effectifs de L'Ile de France.

- Elle promet simplement- suite à de nombreux mouvements de salariés oublie-t-elle de préciser- que 65 CDD ayant 12 mois d'ancienneté soient CDI'sés en anticipation de 30 départs en retraite et de 35 postes vacants suite aux CPL. Plus des ¾ de ces postes le seront en DR ou sur la plateforme 3949. Il est à noter que près de 100 collègues en CDD arrivaient en fin de contrat en Janvier ou en Février et le même nombre entre Mars et Juin 2011. Donc pour le moment c'est encore plus de 130 collègues en CDD, qui n'ont aucune proposition de la direction.

- Pour ce qui est des CDD, l'enveloppe 2011 sera exclusivement utilisée, nous dit la D.R, pour des remplacements de salariés absents (maladie, maternité, CIF…)
  Il est à noter cependant que le budget alloué ne permettra aucunement d'assurer les remplacements qui aujourd'hui sont déjà nécessaires.
  A ce train là, la gestion de la résorption de la précarité sera promptement réglée.
  Et pis quoi !
  C'est bien ce que voulaient les O.S non !
  Oui mais …pas comme ça !

LES ACTIVITES SOCIALES ET CULTURELLES AU CE IDF

- 12 nouvelles prestations « loisirs et culture » ont été adoptées par le CE en février (après une vingtaine en Janvier 2011). Un Bilan a d'ailleurs été remis par cette commission, qui montre que plus de 5000 salariés de Pôle Emploi Ile de France ont eu le bénéfice d'une de ces prestations en 2010.

- Concernant l'enfance, une dotation naissance a été reconduite en 2011 et des sorties enfants : Family Parc, patinoire de Melun et Grande Galerie de l'Evolution (au Jardin des Plantes) ont été adoptées par le CE en Février.

- Concernant les aides aux vacances : le CE a prolongé les semaines de location à Center Parcs en Sologne, reconnaissant d'ailleurs que le nombre de places reste insuffisant, par rapport aux demandes des salariés de Pôle Emploi IDF.